



CAHIER D'ACTEUR

CAHIER N°6 • 21-09-2011

EXTENSION DU RÉSEAU HYDRAULIQUE RÉGIONAL : UNE RÉPONSE À LA PROBLÉMATIQUE QUANTITATIVE DE LA NAPPE ASTIENNE



LE SYNDICAT MIXTE D'ETUDES ET DE TRAVAUX DE L'ASTIEN

Missions :

Le Syndicat Mixte d'Etudes et de Travaux de l'Astien (SMETA) compte parmi ses membres, 8 communes : l'Agglomération de Béziers-Méditerranée (13 communes), la Communauté d'Agglomération du Bassin de Thau (pour la commune de Marseillan), le Conseil Général de l'Hérault, la Chambre d'Agriculture de l'Hérault et la Chambre d'Industrie et de Commerce de Béziers-Saint-Pons.

Il a pour vocation l'étude, la gestion et les travaux nécessaires à la protection de la nappe astienne (Département de l'Hérault).

Cette nappe d'eau souterraine s'étend sur 450 km² et 20 communes du département de l'Hérault. Elle constitue une ressource en eau essentielle pour l'alimentation en eau potable des villages situés entre Valras et Agde, et pour le développement économique du secteur (tourisme balnéaire, agriculture...).

Son eau, d'excellente qualité, en fait une ressource particulièrement intéressante pour l'usage eau potable qui représente plus de 80% des prélèvements effectués dans la nappe. Depuis plus de 20 ans, le SMETA, à travers la mise en place de programmes d'action ambitieux et souvent innovants, s'efforce de pérenniser cette ressource qui, fortement sollicitée, affiche encore aujourd'hui un équilibre précaire.

Le SMETA, désireux de trouver des solutions durables à la problématique quantitative de la nappe astienne, souhaite à travers cette contribution, développer ses arguments en faveur du projet d'extension du réseau hydraulique régional "Aqua Domitia".

Coordonnées :

Syndicat Mixte d'Etudes et de Travaux de l'Astien
Domaine de Bayssan le Haut - Route de Vendres - 34500 BÉZIERS
Tel. 04 67 36 41 67
Mail : smeta@wanadoo.fr
Site : <http://www.astien.com>

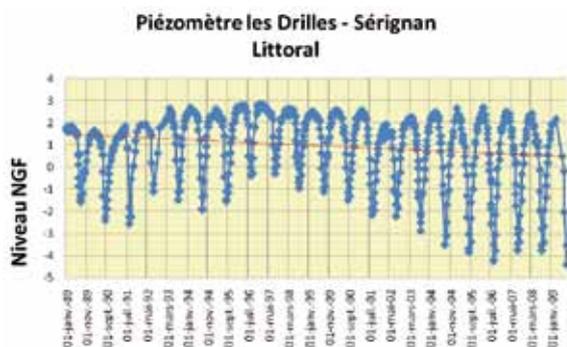
Au regard de la problématique quantitative que connaît la ressource de la nappe astienne depuis plusieurs décennies et de l'augmentation inéluctable des besoins en eau sur son périmètre, le transfert des eaux du Rhône jusqu'au Biterrois via l'extension du réseau hydraulique régional apparaît comme une réponse adaptée aux risques de pénuries d'eau, générés à terme, par l'essor démographique et l'impact du changement climatique sur ce secteur. Les efforts consentis par l'ensemble des usagers, publics ou privés, pour économiser l'eau ne suffiront pas à satisfaire à terme, l'ensemble des besoins en eau recensés sur la nappe.

Les délestages des prélèvements dans la nappe, via des apports de l'Hérault ou de l'Orb, ne pourront être renforcés que dans la limite des volumes disponibles sur ces ressources, déclarées d'ores et déjà en déficit.

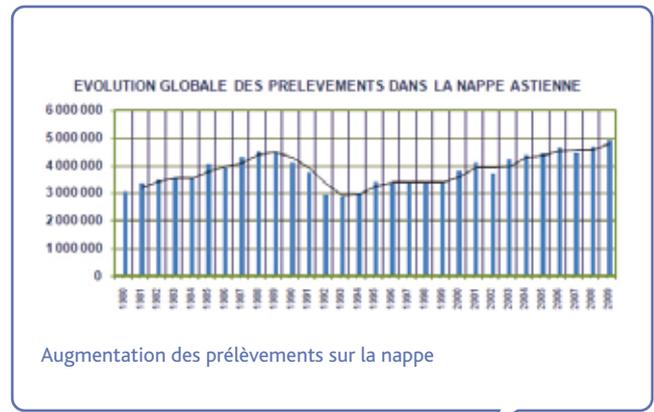
La mobilisation d'une nouvelle ressource en eau apparaît, donc incontournable pour conjuguer durablement respect des milieux et satisfaction des besoins. Celle du Rhône présente un avantage indéniable sur les ressources locales potentielles, encore non explorées, celui de ne pas être hypothétique.

L'ÉQUILIBRE QUANTITATIF DE LA NAPPE ASTIENNE : UNE PROBLÉMATIQUE MAJEURE

La ressource astienne constitue une des rares ressources en eau du département naturellement potable. Omniprésente entre Mèze et Béziers, et facile d'accès, son exploitation est économiquement très intéressante. Elle est de ce fait très sollicitée tant par les particuliers que par les collectivités et les établissements privés. La pression exercée sur la ressource, notamment l'été sur le littoral, menace l'équilibre de la nappe et augmente les risques d'intrusion saline. La qualité de l'eau de la nappe, en bordure de mer, est donc aussi dépendante d'une **gestion quantitative équilibrée de la ressource**. Dès les années 80, une surexploitation de l'aquifère sur le secteur de Valras a nécessité la mise en place d'un dispositif d'urgence (délestage des prélèvements par l'Orb) et l'organisation d'une gestion concertée de la ressource. Après quelques années de répit, la pression sur la ressource s'est fait à nouveau ressentir avec l'explosion de la démographie locale et le développement touristique. **La nappe aujourd'hui, est en limite d'exploitation sur tout le littoral.** Elle a été classée, en août 2010, en zone de répartition des eaux. De ce fait, aucun nouveau prélèvement, supérieur à 1000m³/an, n'est autorisé sur tout le périmètre, dans l'attente d'une définition précise, par secteur, du potentiel exploitable (Etude du volume prélevable sur la nappe en cours). Mais cette mesure ne concerne ni les prélèvements domestiques, ni les prélèvements existants. Le développement des communes, l'étalement de la saison touristique et la succession d'années sèches sont autant de facteurs qui impactent les réserves en eau et participent à fragiliser, un peu plus chaque année la ressource astienne, malgré la mise en place de contraintes réglementaires.



Baisse du niveau de la nappe sur le littoral



Augmentation des prélèvements sur la nappe

L'AUGMENTATION DES BESOINS EN EAU SUR LE PÉRIMÈTRE

L'alimentation en eau potable de 30 000 habitants permanents et 90 000 habitants en saison dépendent des prélèvements effectués dans la nappe. Des études récentes (schéma d'alimentation en eau du périmètre de la nappe astienne - 2006, schéma directeur d'alimentation en eau potable de l'agglomération Béziers-Méditerranée - 2006) ont mis en évidence une augmentation très significative, à l'horizon 2020 - 2030, des besoins en eau sur le périmètre de la nappe calculés à partir de prospectives d'évolution de la population notamment. Si ces chiffres ont récemment été révisés à la baisse en raison principalement de ratios de consommation par habitant constatés en diminution, (audit du patrimoine en eau potable des communes prélevant dans la nappe astienne - 2010), il n'en demeure pas moins que la population permanente continue à augmenter sur le secteur biterrois et que les prélèvements des communes sont, au mieux, stabilisés grâce aux efforts produits par les collectivités les plus vertueuses, pour maintenir les rendements des réseaux et limiter leurs consommations.

Sur le littoral, les consommations en eau demeurent fortes et impactantes pour la ressource en eau et ce dès le printemps, en raison d'une tendance nette à l'étalement de la saison touristique. Les ratios de consommation des 58 campings prélevant sur la nappe demeurent élevés et peuvent vraisemblablement être améliorés par des mesures d'économies d'eau (étude lancée en 2011 par la CCI). C'est cette marge qu'exploitent actuellement certains établissements d'hôtellerie de plein air pour développer leur activité de plus en plus contrainte par le manque de disponibilité de la ressource en eau. Quelques uns ont d'ores et déjà fait appel à une ressource alternative pour les usages peu exigeants du point de vue de la qualité de l'eau (raccordement au réseau BRL).

Quant aux prélèvements dans la nappe, pour satisfaire les besoins agricoles, longtemps considérés comme marginaux au regard des prélèvements pour l'AEP, ils affichent ces dernières années une nette tendance à l'augmentation. Le recours à l'irrigation des vignes pour améliorer la qualité du raisin et augmenter la productivité des parcelles, vient en réponse à la fois aux difficultés économiques du secteur viticole et au réchauffement climatique. Certains prélèvements dans la nappe ont été multipliés par 2 entre 2009 et 2010, suite à l'équipement de nouvelles parcelles en goutte à goutte. La demande en eau pour soutenir l'activité est réelle.

LE DISPOSITIF ACTUEL ET SES LIMITES

En 1989, face aux difficultés à maintenir l'équilibre de la ressource astienne sur le littoral, les communes concernées se sont mobilisées pour mettre en place des dispositifs de délestage des prélèvements littoraux, via des apports en provenance de la nappe alluviale de l'Orb (secteur Valras-Sérignan). Sur le secteur Est de la nappe, les structures touristiques et les principales installations sportives ont abandonné leurs forages (campings, golf) pour se raccorder progressivement au réseau public de la ville d'Agde distribuant de l'eau potable à partir de la nappe alluviale de l'Hérault. La nappe astienne, soulagée de ces prélèvements, a retrouvé provisoirement son équilibre avant que le développement du territoire ne génère à nouveau une forte pression sur la ressource. Aujourd'hui la nappe est en limite d'exploitation sur le littoral, perfusée à l'ouest par des apports de l'Orb qui compensent en pointe ses défaillances. Elle est abandonnée sur Agde au profit de la ressource Hérault dont l'étiage est sévère à l'aval. **La gestion de la nappe astienne se révèle contrainte par celle des ressources voisines.** Les objectifs de bon état, imposés par la directive européenne à l'horizon 2015 et qui concernent l'ensemble des masses d'eau, ne pourront être atteints pour la nappe astienne que s'ils le sont également pour les ressources de substitution que représentent l'Orb et l'Hérault. La situation s'avère donc tendue. Les économies d'eau prônées par le SMETA à travers ses études et ses actions de sensibilisation et d'accompagnement auprès des usagers, menées depuis 2005, si elles sont indispensables et déjà bien engagées sur le périmètre de la nappe, atteindront vite un plafond et ne suffiront pas à dégager les volumes d'eau nécessaires à satisfaire les nouveaux besoins. Il serait illusoire de compter sur un partage sans limite des ressources en eau locales et de la nappe astienne en particulier.

LES RISQUES DE SUREXPLOITATION DE LA NAPPE

L'absence d'une réponse adaptée à la demande en eau, telle qu'exprimée à moyen terme sur le périmètre de la nappe (2020 et au-delà), se concrétisera par l'émergence de tensions et la transgression des règlements, jugés déjà contraignants sur le territoire astien. Le gel provisoire des prélèvements, consécutif au classement de la nappe en zone de répartition des eaux, a déjà conduit localement à la réalisation de forages "sauvages". Les risques de surexploitation de la nappe sont réels si l'attente des usagers n'est pas satisfaite dans des délais raisonnables, compatibles avec la pérennisation ou le développement de leur activité.

L'INTÉRÊT DU PROJET "AQUA DOMITIA" POUR LE MAINTIEN DU BON ÉTAT DE LA RESSOURCE ET LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

L'amenée d'eau brute au nord du périmètre de la nappe via l'extension du réseau hydraulique régional, en permettant le soutien des débits de l'Hérault et de l'Orb, augmentera le potentiel de desserte des parcelles agricoles situées sur le territoire de l'astien, au profit de la ressource astienne réservée prioritairement à l'eau potable et permettra de renforcer, sur le secteur littoral, le dispositif de délestage de la nappe, par des apports supplémentaires des nappes alluviales. Ces dispositions permettront d'assurer durablement l'équilibre de la ressource astienne et de satisfaire ainsi aux objectifs de bon état. Les collectivités et les structures touristiques qui dépendent encore exclusivement de l'eau de la nappe, disposeront de ressources diversifiées pour sécuriser leur approvisionnement en eau potable dans un cadre de développement durable du territoire.



Forage "sauvage" agricole

CONCLUSION



La mobilisation d'une nouvelle ressource sur le territoire de la nappe, à des échéances qui restent à préciser, est indispensable pour assurer le bon état durable de la nappe astienne. Les études de volume prélevable engagées sur les ressources existantes permettront de connaître le potentiel de délestage de la nappe via les nappes alluviales de l'Hérault et de l'Orb et les termes au-delà desquels les besoins en eau sur l'ensemble du périmètre ne pourront plus être satisfaits par le biais d'un approvisionnement local. C'est à ce risque de pénurie globale que le Projet Aqua Domitia est en mesure de répondre.

La gestion de la nappe astienne en chiffres

Volumes prélevés: 4.9 Mm³/an (2009)

Volume prélevable : en cours de détermination

Usagers : 51 % collectivités, 27% Campings, 11% Agriculture, 11% autres

Apports de l'Orb (délestage secteur ouest) : 1.2 Mm³/an (2009)

Besoins en eau 2020 sur l'astien : 5.4 à 7.0 Mm³/an

Economies d'eau potentielles des communes sur la nappe : 0.3 à 0.4 Mm³/an (2009) avec ratios de consommation actualisés

Ratios de consommations des abonnés : 106 à 138 m³/an

Ratios moyens de consommation des campings : 71 m³/emplacement/an

Sollicitation des ressources sur le périmètre de la nappe astienne : 46% Hérault, 28% Orb, 20% Astien, 6% autres

CE CAHIER A ÉTÉ PRÉPARÉ DANS LE CADRE DU DÉBAT PUBLIC "AQUA DOMITIA"

CPDP Aqua Domitia • La Coupole Sud • 329, rue Léon Blum • 34000 Montpellier

Tél. 04 99 54 96 80 • Fax. 04 99 54 96 85

Mail : contact@debatpublic-aquadomitia.org • <http://www.debatpublic-aquadomitia.org/>

Où ?

